

Reporting de durabilité : Comment mettre en œuvre les nouvelles réglementations 2023 ?

PARIS
Mardi 21 novembre
9h-13h

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

Middlenext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 75

Florence Lavoissière

f.lavoissiere@middlenext.com

Reporting de durabilité : Comment mettre en œuvre les nouvelles réglementations 2023 ?

LIEU

- **PARIS**
9h – 13h (Accueil à 8h45)
Palais Brongniart
28, place de la Bourse – Paris

OBJECTIFS

- Comprendre les fondamentaux :
 - du reporting de durabilité prévu par la CSRD et
 - de la taxonomie verte européenne
- Identifier les principaux points de vigilance et les sujets encore en discussion
- Définir une feuille de route
- Partage d'expérience

ORGANISATION

- Session ½ journée
- 8 participants maximum
- Petit déjeuner d'accueil

CONTENU

Introduction : Rappel des textes (CSRD, SFRD, Taxonomie), de leurs objectifs, des entités concernées et des dates d'application

Partie 1 : Comment construire son reporting de durabilité CSRD

- 1.1 : Quelles différences avec la DPEF ?
- 1.2 : Analyse de la matérialité et identification des enjeux
- 1.3 : Les standards de l'EFRAG
- 1.4 : Les indicateurs ESG

Partie 2 : Focus sur la taxonomie verte européenne

- 2.1 : Comment définir ses activités alignées ?
- 2.2 : Calcul et présentation des indicateurs
- 2.3 : Exemples de communication « taxonomie verte »
- 2.4 : Obligations des investisseurs - liens avec la SFRD

Partie 3 : Focus sur le risque climatique

- 3.1 : Les risques climat
- 3.2 : Mesure des émissions, empreinte et coût carbone
- 3.3 : Trajectoire climat

Conclusion : Points de vigilance et sujets en cours de discussion

PRIX

- Membres Middlenext :
708 € TTC (590 € HT)
- Prix public :
1188 € TTC (990 € HT)

INTERVENANTS

Sandrine Gimat, Associée du cabinet Aca Nexia (pôle audit et RSE)
Clara Gourgas, Consultante RSE et Risk management du cabinet Aca Nexia

Organisme de formation agréé

BULLETIN D'INSCRIPTION

M^{me} M.

Fonction

Entreprise

Téléphone

E-Mail

Reporting de durabilité : Comment mettre en œuvre les nouvelles réglementations 2023 ?

participera à la matinée du

Mardi 21 novembre de 9h à 13h

Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de Middlenext) de :

708 € TTC, **pour les membres de Middlenext**

1188 € TTC, pour les non membres

ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTÉE

Middlenext

Florence Lavoissière

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 75